

Avis Ligne Olympique Réservee (LOR)

Objet : avis de la Société Alpine de Protection de la Nature – France Nature Environnement Hautes-Alpes (SAPN-FNE 05).

Il convient de resituer le contexte de décision de cette manifestation. Décidée sans aucune concertation préalable, ce projet engage un vaste territoire aussi bien en terme environnemental, social qu'économique. Nous sommes donc consultés sur la forme, la mise en place et non sur le fond et l'opportunité de ce projet.

Dès les prémices, nous avons mis en avant que la volonté d'organiser des JOP respectueux de l'environnement s'analysait avec les actes actuels. Il est vain de proclamer cette volonté si, en 2026 et avant, cette volonté ne s'est pas affichée de la part des organisateurs.

Cette distorsion est symbolisée par le projet, jamais réalisé, de la réserve naturelle du Chenaillet située sur les communes de Cervières et de Montgenèvre. Promis par Corinne Lepage alors Ministre de l'environnement en 1996 cette nécessité est restée lettre morte. En 30 ans, des études, des comités de pilotage se sont succédés sans volonté politique de faire aboutir ce projet. Pour la SAPN-FNE 05 cet état de fait va à l'encontre des annonces émanant du document.

Il est fait état dans le chapitre « Écosystèmes & biodiversité – Faire des Alpes un territoire pionnier en matière de préservation de la biodiversité en valorisant de manière soutenable le patrimoine naturel et le paysage local » d'une proposition de RNR (10 km²) sur le massif du Chenaillet. Mais rien de plus, ni sur la situation géographique ni sur le contenu. Il convient aussi de préciser que pour nous il s'agit d'une réserve naturelle dans son ampleur géographique et son contenu et non d'un ersatz.

Tout est en place pour faire aboutir rapidement ce projet sauf la volonté politique. Pour notre association, la création rapide de cette réserve naturelle est à la fois un respect de la volonté affichée par les organisateurs et un préalable.

Pour la SAPN-FNE 05

Hervé Gasdon, Président


Hervé Gasdon

Société Alpine de Protection de la
Nature - France Nature Environnement
Hautes-Alpes
48 Rue Jean Eymar
05000 GAP
☎ 04.92.52.44.50